

Education / Défense du bilinguisme

Les associations en colère

Le comité fédéral des associations pour la langue et la culture régionale répond à la recteure d'académie, Armande Le Pellec Muller, en rappelant quelques vérités au passage.

Entre les partisans du bilinguisme et la recteure d'académie, la hache de guerre reste déterrée. En février, le comité fédéral des associations pour la langue et la culture régionale lançait une pétition pour demander son départ. Un geste éminemment symbolique, qui a connu une jolie réussite avec plus d'un millier de signatures.

À l'occasion de cette rentrée 2013, le même comité a préféré une optique plus pédagogique, en répondant à certains propos tenus aux élus et à la presse à l'occasion de la rentrée [DNA du 3 septembre]. Armande Le Pellec Muller soulignait une « attractivité insuffisante » de la filière, ajoutant : « Force est de constater que la proportion d'élèves suivant l'intégralité du cursus est extrêmement faible ».

De « l'antigermanisme »

Un maquillage de la réalité, selon les associations, qui rappellent que le nombre d'élèves optant pour ce choix « a triplé durant les dix dernières années ». Claude Froehlicher (Eltern) constate au contraire un engouement croissant : « Dans les écoles qui proposent la filière bilingue, soit 300 sur les 1 600 écoles de l'académie, plus de 50 % des parents choisissent cette voie en maternelle. C'est donc une réussite. Mais quand on veut se débarrasser de son chien, on l'accuse d'avoir la rage. »

Selon les partisans du bilinguisme, la recteure est une « Parisienne. Elle adopte une position purement idéologique », attaque Gérard Cronenberger, le maire d'Ingersheim, qui a accueilli la première école bilingue en 1991.

Pierre Klein (Initiative citoyenne alsacienne pour plus de démocratie), regrette « l'énorme gêne à reconnaître la langue allemande comme langue régionale en Alsace. Ces problèmes n'existent pas en Bretagne, en Corse. Ici, l'anti-germanisme est toujours présent ». Claude Froehlicher regrette que l'Éducation nationale « refuse une Alsace biculturelle, telle qu'il faudrait la reconstruire ».

Tous les moyens seraient bons pour décourager les parents. « On accuse la voie paritaire d'être élitiste, en entretenant la confusion avec l'Abibac (*). Est-ce que vous croyez qu'à Orbey, la majorité des gens sont issus de CSP + ? », interroge le président, orbelais, d'Eltern. Karine Sarbacher, présidente d'ABCM, renchérit : « Sur Mulhouse, nous avons énormément de demandes de familles issues de l'immigration qui, elles, comprennent qu'acquérir une langue est une chance. »

« L'offre est trop faible », reprend Claude Froehlicher, qui dénonce la fermeture de filières à la dernière rentrée. « Une première ! À Sainte-Marie-aux-Mines et Orbey, ils sont revenus en arrière, pas à Seppois, ils ont fait un exemple. » Dans le lycée sundgauvien, seuls cinq élèves étaient concernés, ce qui aurait occasionné un coût jugé trop important. Un non-sens pour Claude Froehlicher.

« Je suis chef d'entreprise, je veux bien qu'on parle comptes de résultat, même si c'est nouveau à l'EN [Éducation nationale]. Mais alors, pourquoi maintenir ailleurs une filière de latinistes pour trois élèves ? Est-ce qu'on s'interroge sur le coût de la musique, du sport à l'école ? Dans le même temps, on supprime les sections bilingues au profit de classes complètes. Ça permet de relever de 15 à 22 le seuil minimum permettant une ouverture de classe ».

Un surcoût de... 0,75 %

Le comité fédéral remet aussi en perspective le surcoût lié au bilinguisme (dans le primaire), tel que présenté par la recteure, soit 7,5 millions d'euros. L'argument ne tient pas pour François Schaffner (Culture et Bilinguisme). « Ce chiffre, on ne sait pas d'où il sort. Admettons qu'il soit juste. Toutes les activités ont un coût. Surtout, le budget de l'EN en Alsace, c'est 1 milliard d'euros. Le prétendu surcoût ne dépasse donc pas 0,75 %. »

« Combien de jeunes trouveraient un emploi en Allemagne s'ils maîtrisaient la langue ? Si on parle coût, il faut évoquer aussi le retour sur investissement », complète Pierre Klein, qui rappelle aussi que les collectivités territoriales (conseils généraux et Région) ont déjà versé 50 millions d'euros à l'Éducation nationale pour la filière. « Les collectivités se font tout simplement avoir », conclut le linguiste.

(*) Les lycéens sélectionnés sur dossier reçoivent un enseignement renforcé en langue allemande et passent, en plus du bac français, son équivalent allemand, l'Abitur.

par Cyril Tromson – DNA – 15 septembre 2013

Le paritaire, « un minimum »

La filière bilingue existe depuis 1991 en Alsace. Elle repose sur un principe simple : dès la maternelle, les enfants suivent un enseignement en français et en allemand, de manière paritaire et en immersion pour la partie allemande. Ce système, que la recteure a souhaité remettre en cause l'an dernier (*), est pourtant « le minimum » pour acquérir facilement la langue, selon Pierre Klein.

« Il faudrait 2 heures de pratique quotidienne, le paritarisme en assure une, en moyenne annuelle ». Le linguiste reste persuadé que le bilinguisme est une chance. « On ne naît pas alsacien, on le devient – ou pas – à condition de s'identifier à quelque chose ».

(*) Une voie « alternative » démarre en CP et ne propose que 8 heures d'allemand, dispensées par la même enseignante. Un « non-sens », pour les partisans du bilinguisme paritaire.